MAIRIE
2 Place de la Mairie
Bains-sur-Oust
35600
Tél. : 02.99.91.70.87

N° 2026 – 35

Envoyé en préfecture le 07/04/2026
Reçu en préfecture le 07/04/2026
Publié le
ID : 035-213500135-20260312-D202635-DE

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

DATE de CONVOCATION :
06/03/2026

Nombre de CONSEILLERS :

En exercice	……. 23
Présents	……. 19
Votants	……. 21

Objet :

FINANCES BUDGETS

L'an deux mille vingt-six, le douze mars, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de BAINS-sur-OUST, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Daniel BARRE, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS, à l'ouverture de la séance :
M.M. Daniel BARRE - Marie-Laure PONDARD - Philippe ELLEOUET - Dominique HEMERY - Nathalie MORICE - Philippe RENAUD - Marie-Armelle JOLLY - Gilbert GUÉRIF - Maryse ROYER - Joël CRUBLET – Christine CHÉRAUD - Hervé BÉRARD - Marine GOYON - Patrick FONTAINE - Françoise GUYOT - Isabelle HURTEL - Antoine LAGNEAU - Jean-Marc CARREAU et Philippe THOMAZO.

ETAIENT ABSENTS EXCUSÉS :
M. Jean-François HÉLIN ayant donné procuration à M. Patrick FONTAINE
Mme Marie-Christine PRAUD ayant donné procuration à Mme M-L PONDARD
Messieurs Didier LE STUNFF et Jacques FRANÇOIS

SECRETAIRE : Madame Marine GOYON

2026. 35 / Affectation des résultats 2025 – budget principal de la COMMUNE

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'au vu du report de la délibération concernant le Compte Financier Unique du budget principal de la Commune, la présente délibération va également faire l'objet d'un report.

En l'absence de rapport de présentation du CFU pour l'année 2025 de la commune de Bains-sur-Oust, le conseil municipal ne peut se prononcer sur l'affectation des résultats présentés.

La décision est reportée.

Pour extrait certifié conforme,
Monsieur le Maire,
Daniel BARRE